NAUSICAA Médical

NAUSICAA Médical est une marque d'AKS FRANCE S.A.

ÉQUIPEMENT D'ASSISTANCE AU TRANSFERT ASSIS/ASSIS AVEC APPUI SUR LES PIEDS : MODULUP DEBOUT

FABRICATION ACIER
CAPACITÉ MAXIMALE : 150 kg
DISPOSITIF MÉDICAL DE CLASSE 1

TOUS NOS APPAREILS SONT CONFORMES À LA NORME NF EN ISO 10535 : 2007.

Guide de Montage / Releveur Mobile : MODULUP DEBOUT
Fabriqué par AKS FRANCE S.A. / Approuvé par Ghizlane Labrosse (Ingénieur Biomedical)

v03.03/15

modulUP

Guide de Montage / Releveur Mobile : MODULUP DEBOUT
Fabriqué par AKS FRANCE S.A. / Approuvé par Ghizlane Labrosse (Ingénieur Biomedical)

Sommaire

Guide de Montage : MODULUP DEBOUT

- Instructions de Montage 2
- Utilisation 3
- Maintenance Préventive & Contrôles de Sécurité 4-5
- Consignes Générales de Sécurité 6
- Nettoyage & Entretien
- Caractéristiques Techniques 7
- Pièces Détachées 8
- Guide de Dépannage
- Garantie 9

Instructions de Montage

AVANT D'UTILISER VOTRE RELEVEUR MOBILE, IL EST NÉCESSAIRE DE VÉRIFIER QUE :

- Les roues tournent et roulent normalement.
- Le fonctionnement des freins des roues arrières est correct.
- Il n'y a aucune usure, ni déformation, sur les crochets.

ATTENTION :
- Pour préserver les inserts, ne pas serrer trop fort.
- Le montage se fait freins bloqués.

Étape 1:

- Sortir l'appareil du carton.

1

Étape 2:

- Dévisser les 2 molettes qui maintiennent le mât réglable.

2

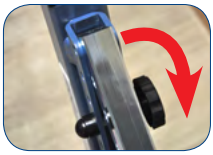

Étape 3:

- Relever le mât réglable.

- Revisser les 2 molettes dans leurs logement afférent selon le réglage désiré.

3

- Votre MODULUP est prêt à l'emploi.

4

Utilisation

C'est un appareil qui permet de faire des transferts actifs en position debout.

• Permet de conserver la position debout de par le guidon ergonomique qui permet la traction et le repos.

Maintenance Préventive & Contrôles de Sécurité

Type : **MODULUP DEBOUT**

N° de série du châssis :

Vérification des Points de Sécurité (fréquence : selon usage, au minimum une fois par an) :
- Cette vérification se fait visuellement; toutes traces de lésion doit entraîner l'échange.

		BON	MAUVAIS	DATE DU CHANGEMENT
1	Serrage d'embase de mât			
2	Fixation des roues (boulonnée)			
3	État et collage de l'anti-dérapant			
4	État de la structure (soudures, articulations, oxydations)			

Contrôles effectués le :	Contrôles effectués par :	Date prévue du prochain contrôle :

Maintenance Préventive & Contrôles de Sécurité

Vérification des Points de Sécurité (fréquence : selon usage, au minimum une fois par an) :
• Cette vérification se fait visuellement; toutes traces de lésion doit entraîner l'échange.

1 → Serrage d'embase de mât *

2 → Fixation des roues (boulonnée)

3 → État et collage de l'anti-dérapant

4 → ÉTAT DE LA STRUCTURE (SOUDURES, ARTICULATIONS, OXYDATION)

• CES CONTRÔLES PEUVENT SE FAIRE AVEC L'APPAREIL NON-CHARGÉ.

→ Graissage périodique : utiliser un produit "3 en 1" ou similaire

Consignes Générales de Sécurité

1. Utiliser le releveur mobile. conformément à sa destination uniquement, en respectant la législation en vigueur pour les dispositifs médicaux, les prescriptions légales les concernant, la réglementation pour la protection du travail et la prévention des accidents, ainsi que les règles généralement reconnues de la technique.

2. Noter que le releveur mobile. est un dispositif médical, de sorte que son utilisateur est tenu de respecter la directive sur l'utilisation des dispositifs médicaux.

3. Utiliser le releveur mobile uniquement après avoir été formé pour son maniement et en toute connaissance de cause.

4. Avant la mise en service, lire le mode d'emploi complet afin d'éviter des dommages suite à une mauvaise manipulation ou l'exposition à des risques. Le mode d'emploi contient d'importantes informations et remarques nécessaires pour l'utilisation de le releveur mobile.

5. Utiliser le releveur mobile. conformément au présent mode d'emploi uniquement. Conserver soigneusement le mode d'emploi pour le consulter ultérieurement en cas de questions. Joindre ce mode d'emploi à le releveur mobile en cas de changement de propriétaire.

6. Avant toute utilisation, il convient de vérifier si le releveur mobile et ses accessoires sont en ordre de marche et dans un état impeccable.

7. Avant d'employer le releveur mobile avec d'autres dispositifs médicaux ou non médicaux, vérifier que la combinaison de ces produits est autorisée et qu'ils peuvent être employés ensemble en toute sécurité.

8. L'assemblage, la mise en service, l'entretien et la réparation de le releveur mobile doivent être confiés uniquement à des spécialistes compétents.

9. Ne pas exposer le releveur mobile au rayonnement direct du soleil, ni à la chaleur, ni à l'humidité.

10. Ne pas laisser les enfants se tenir sans surveillance à proximité de le releveur mobile.

11. S'il est endommagé ou défectueux, le releveur mobile ne doit plus être utilisé. Informer le revendeur pour le charger de remédier au défaut ou à la panne.

Nettoyage & Entretien

OBJECTIF :

• Remettre en état le releveur mobile et éviter la transmission de germes d'un patient à l'autre.
• Supprimer toute souillure organique par une action mécanique (détersion) ou une action chimique (désinfection).
A
PROCÉDURE DE NETTOYAGE :

• Nettoyer les surfaces avec un chiffon humide en utilisant un détergent approprié.
• Un nettoyage régulier est préconisé et doit donc être ajouté aux tâches internes.

ATTENTION :

• Les détergents utilisés doivent avoir un pH neutre.
• Éviter les produits abrasifs et le dissolvant, ils pourraient endommager l'état de surface de l'appareil.

ENTRETIEN JOURNALIER :

• Au moyen d'un produit de surface appliqué en une opération.
• Entretien à la sortie du patient en respectant l'opération suivante :
- Le nettoyage est réalisé au moyen d'une lavette imprégnée d'une solution désinfectante de surface.

• Entretien spécifique par les prestataires de services après retrait de le releveur mobile de l'établissement :
- Opération de bionettoyage.
- Nettoyage à la vapeur des différentes surfaces planes. Changer régulièrement les surfaces de lavage pour éviter toute charge aqueuse. Nettoyage à la vapeur des parties difficilement accessibles. Pour les tubes, utiliser la vapeur avec une lavette microfibre.

ENTRETIEN MENSUEL (APRÈS NETTOYAGE) :

• Contrôler que l'appareil ne présente pas de dommages apparents.
• Vérifier qu'aucune pièce ne manque.
• Vérifier le bon fonctionnement des roues et qu'aucune matière n'entache leur roulement (cheveux, bouts de moquettes, etc.).

Si vous remarquez une défaillance, contacter le S.A.V. :

Releveur Mobile & Lève-Personnes Mobile
Téléphone : 04 66 51 19 47
Fax : 04 66 51 50 47
Mail : sav@nausicaa-medical.com

Caractéristiques Techniques

- Châssis acier
- Tôles découpe laser et pliage, tubes et profilés
- Peinture époxy au four
- Roues à roulement à billes
- Poids total : 26,5 kg
- Charge Maximale : 150 kg
- Durée de vie du produit : 8 ans*

* Sous condition d'un entretien régulier

Pièces Détachées

RÉFÉRENCES	DÉNOMINATIONS
CHASSIS	
WP-RSFR	ROUE A FREIN METALLIQUE DIAMETRE 100mm (roulement à billes)
WP-RD50	ROUE JUMELEE METALLIQUE DIAMETRE 50mm (roulement à billes)
WP-ADAD	ANTIDERAPANT (1 jeu de 2 pièces droite et gauche)
WP-MASR	MOUSSE D'APPUI SOUS ROTULIEN POUR VERTICALISATEUR
MOD-AS	ASSISE TEXTILE MODUL'UP
MOD-BR	BRAS MODUL'UP
MOD-CTB	SUPPORT DE CALE TIBIA (SANS MOUSSE D'APPUI SOUS ROTULIEN)

Nettoyage & Entretien

Symptômes	Causes	Solutions
Les parties mobiles de l'appareils sont dures, l'appareil est dur à manipuler.	Cela est du à un manque de graissage des partie mobiles.	Lubrifier les parties mobiles.

Garantie

• **Article 1** : AKS France S.A. garantit cet appareil contre tous vices de fabrication et d'assemblage de ses composants mécaniques et électriques et ce uniquement pour des appareils utilisés dans les conditions prévues par AKS France S.A..
La garantie comprend les parties électriques et mécaniques, sauf batterie et casse.
Cette garantie, dont les conditions sont définies ci-dessous, est valable 36 mois à compter de la date de premier départ d'AKS France S.A..

• **Article 2** : La garantie donne droit à la gratuité de la main d'oeuvre ainsi qu'au remplacement sans frais des pièces reconnues défectueuses.

• **Article 3** : Le port Aller de l'appareil, ainsi que tous les frais y afférents, sont à la charge du revendeur. La marchandise voyage toujours aux risques et sous la responsabilité du revendeur.
Sous garantie : les frais de retour après intervention seront à la charge de la société AKS France S.A..
Hors garantie : les frais de retour sont au frais du revendeur qu'il accepte ou non le devis de réparation.

• **Article 4** : La garantie ne s'applique pas si les réclamations sont consécutives à :
- un accident, une mauvaise utilisation de l'appareil ou une négligence de l'acheteur.
- un transport de l'appareil effectué sans protection adéquate.
- une modification ou une transformation non validée par la société AKS France S.A..
- l'incidence d'agents extérieurs (catastrophe naturelle, incendie, chocs, humidité, inondation, foudre, etc...).
- l'installation et/ou l'utilisation d'une manière non conforme aux normes techniques et de sécurité dans le cas où l'appareil fonctionnerait dans un pays autre que le pays d'achat ; et/ou si l'alimentation électrique n'était pas adaptée à la tension d'utilisation de l'appareil.
- un défaut d'entretien courant.

• **Article 5** : Le revendeur ne pourra invoquer le bénéfice de la garantie :
- si le numéro de série de l'appareil a été enlevé, modifié ou rendu illisible.
- si l'appareil sous garantie a été modifié sans l'approbation d'AKS France S.A..

• **Article 6** : Durant la réparation du matériel défectueux aucun prêt de matériel ne sera effectué.

• **Article 7** : Tout recours en garantie devra être exercé par l'intermédiaire du revendeur. Si cela n'est pas possible, l'acheteur pourra éventuellement adresser son matériel directement à la société AKS France S.A.. Dans ce cas l'acheteur devra indiquer dans un courrier joint au matériel, les coordonnées du revendeur et la copie de la facture d'achat.

• **Article 8** : L'envoi de pièces détachées sous garantie ne sera fait qu'après consultation auprès du Service Après Vente d'AKS France S.A..
A noter que les pièces détachées défectueuses devront impérativement être retournées au Service Après Vente d'AKS France S.A. sous peine d'être facturées 1 mois après l'envoi des pièces par AKS France S.A..

• **Article 9** : Les pièces défectueuses changées sous ou hors garantie seront, elles, garanties 6 mois à compter de la date de réparation ou de l'envoi de pièces détachées.

• **Article 10** : Aucun revendeur ne peut modifier unilatéralement les termes de la présente garantie.

NAUSICAA Médical

NAUSICAA Médical est une marque d'AKS FRANCE S.A.

Service Commercial Siège
Téléphone : 04 66 51 50 80
Fax : 04 66 51 50 47
Mail : contact@nausicaa-medical.com
www.nausicaa-medical.com

NAUSICAA Médical est une marque d'AKS FRANCE S.A.

Votre correspondant :

Fabriqué par AKS FRANCE S.A.
12 allée du Piot - ZA Pôle Actif - 30660 GALLARGUES LE MONTUEUX - FRANCE